



## **REVUE DE PRESSE**

**Jeudi 19 septembre 2019**



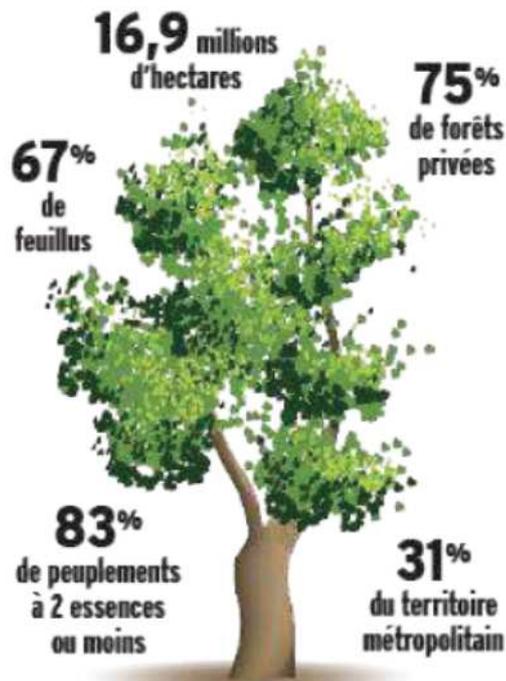
# Cognac: la déchèterie qui ne jette plus



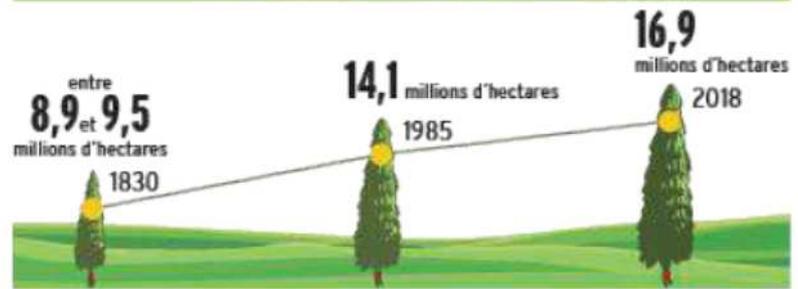
C'est un concept unique: à la déchèterie de Châteaubernard, on peut notamment récupérer des objets et matériaux usagés mais des ateliers sont également proposés pour apprendre à les recycler ou à moins gaspiller. Le modèle est prévu pour être étendu.

## La forêt française regagne du terrain depuis le XIX<sup>e</sup> siècle

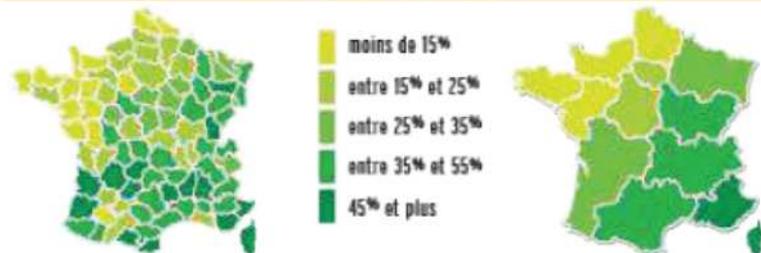
### La forêt française en chiffres



### Evolution de la superficie



### Taux de boisement



**La Nouvelle-Aquitaine** possède la plus forte surface forestière, avec 2,9 millions d'hectares de forêt. Toutefois, le taux de boisement (de 34%) ne place la région qu'à la 6<sup>e</sup> position, en raison de la superficie totale importante de la région.

■ À la déchèterie de Châteaubernard, on peut déposer et récupérer gratuitement des objets et des matériaux usagés ■ Des ateliers sont également mis en place pour apprendre la récup' et le recyclage.



À Calitorama, les associations locales comme les Jardins respectueux vont pouvoir proposer animations, formations et entreposer le matériel nécessaire.

Photos J. P.

## Des ateliers chaque semaine

Création de cosmétiques et de produits ménagers, jardinage, fabrication de lampes, peinture, réparation de vélos... Il y a des animations chaque semaine sur le site de Calitorama à Châteaubernard. Calitom a établi un planning jusqu'en fin d'année avec les associations locales: Charente Nature, les Jardins respectueux, Le Carré bouge, l'Aserc (Association socio-éducative de la région de Cognac)... «L'idée a été travaillée en amont avec Emmaüs. Nous sommes aussi allés voir Solidarité Urgence, Terre des hommes...», explique Virginie Laffas, responsable du pôle prévention de Calitom. Ce que nous souhaitons, c'est accueillir un public hétéroclite. La plupart du temps, les ateliers sont gratuits. C'est le cas des prochains: autour du compostage et du lombricompostage mercredi 25 à 14h avec Calitom; autour de la peinture suédoise - la plus écolo - avec l'Aserc jeudi 26 à 18h. Mais certaines animations sont payantes. Comme celles proposées par Le Carré bouge pour construire des lampes en douelle, notamment. Tout le programme est disponible sur le site de Calitom. Il faut à chaque fois s'inscrire auprès de l'association qui intervient.

# Cognac teste la déchèterie du futur

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Concentration maximum pour Sarah et Lucie-Line, 5 ans. Cet après-midi, assises à même le sol, les petites filles construisent un hôtel à insectes à base de chutes de bois, de cannes de Provence et de vieux carton. La particularité de l'atelier, c'est qu'il se déroule... au cœur même de la déchèterie de Châteaubernard, dans un bâtiment tout neuf, qui sera inauguré demain.

Ici, Calitom teste la déchèterie du futur où, au lieu de tout jeter, on apprend plutôt à recycler. Ce n'est pas seulement une première dans le département, «c'est aussi unique en France», assure Virginie Laffas, responsable du pôle prévention du service public des déchets de la Charente.

Depuis le mois d'avril, l'espace Calitorama permet aux usagers de venir gratuitement déposer et récupérer des objets et matériaux usés mais toujours en état de fonctionner. Le concept a déjà des fidèles. «C'est notre sortie du mercredi après-midi», indique Christelle Besson, venue avec son mari et leurs deux filles. «C'est super! Pas seulement pour le côté financier, mais aussi pour la philosophie: celle de donner et recycler.»

«Je suis famille d'accueil, je viens régulièrement avec les enfants, confie aussi Christiane Mavard, de Merpins. Généralement, on vient avec un sac d'objets qu'on ramène et on repart avec ce qu'on trouve: des livres, des jouets...»

Une «super initiative», selon les utilisateurs, de plus en plus nombreux. «Ça fonctionne très bien», se réjouit aussi Virginie

Laffas, précisant que Calitom s'est inspiré d'une déchèterie du Libournais pour mettre cet espace sur pied.

Mais le service départemental a voulu aller plus loin: depuis la rentrée, Calitom propose aussi aux associations locales un espace de travail, une cuisine et un atelier pour y organiser des animations et formations autour de la récup' et du recyclage. Un local entièrement meublé par Le Carré bouge, l'association de créateurs basée à Mornac qui transforme les déchets en œuvres d'art.

Une salle avec rétroprojecteur permet d'envisager conférences et débats, une cuisine offre un espace pour apprendre à «accommoder les restes, adapter les quantités, composter...» «On a installé un porte-vélo pour la Cyclofficine, on va bientôt recevoir une machine à coudre», détaille Virginie Laffas. Et l'atelier devrait aussi s'enrichir en outils dans les semaines à venir.

### «Changer l'image du lieu»

Premiers à tester le lieu, les Jardins respectueux sont conquis. «C'est un super espace. À nous de nous approprier le lieu!», lance Rémi Marcotte. Acquiescement des participants à l'atelier: «J'adore le principe de donner une deuxième vie aux objets, glisse la Cognaçaise Claudine Biraute. Ce genre d'ateliers est à sa place n'importe où. Dans une déchèterie ou ailleurs. Ce qui est important, c'est que ça existe.» Animateur prévention à Calitom, François Mounier va accompagner les différents intervenants. «Ce sont des associations avec les-



Premier atelier: apprendre à faire des hôtels à insectes avec des chutes de bois et de vieux cartons.

quelles nous travaillons, il est normal de leur rendre la pareille en leur proposant un espace.» Ça marche aussi dans l'autre sens. «Calitom les accompagne sur certaines animations, c'est logique qu'elles s'investissent dans ce lieu», observe Virginie Laffas. Si le service départemental a décidé de lancer le modèle ici, c'est que la déchèterie de Châteaubernard est celle qui génère le plus de trafic en Charente. Engagé dans un programme de réduction des déchets de 20 % d'ici à 2025, Calitom a profité de la réhabilitation du site pour implanter ce nouvel espace. Montant de

l'investissement: 1,2 million d'euros. Pas anodin pour cette structure qui a vécu un épisode douloureux. «La tuerie de 2010 a marqué les esprits. Remettre des moyens, ça permet aussi de changer l'image du lieu», indique Virginie Laffas. Le schéma est évidemment reproductible. «Des espaces comme celui-ci, on en voudrait partout, mais il faut que ça vienne d'un besoin local et l'investissement des associations est nécessaire», conclut Virginie Laffas. Un travail a débuté, dans ce sens, avec la communauté de communes de Charente limousine.

## Le chiffre

300

objets environ ont été incrustés

dans les murs en béton armé confectionnés par la SAS Longeville de Gond-Pontouvre pour le bâtiment Calitorama: des bouteilles en plastique, bocaux et bouteilles en verre, bouchons en liège... Pour porter jusqu'au bout les valeurs du recyclage.

# Bordeaux au renfort d'Angoulême et Cognac

Agglos et mairies d'Angoulême, Bordeaux et Cognac ont décidé de marcher main dans la main. Notamment en matière de viticulture.

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr

C'est un mariage à six qui ne manquera pas d'être arrosé, entre grands crus et cognacs. De Bordeaux à Cognac, en passant par Angoulême et les agglos correspondantes, les élus ont signé hier, dans les grands salons de la mairie d'Angoulême, une lettre d'intention de coopération renforcée sur le vignoble et son économie. Une union des spiritueux et du bordeaux, du tourisme et de l'économie au sens large, que les signataires espèrent gagnante. À la table des mariés, Xavier Bonnefont, Nicolas Florian et Michel Gourinchas, maires d'Angoulême, Bordeaux et Cognac, ainsi que Patrick Bobet, Jérôme Sourisseau et Jean-François Dauré, présidents de la métropole de Bordeaux et des agglos de Cognac et Angoulême.

Si Jérôme Sourisseau concède que la «*lettre d'intention*» est d'abord faite «*d'intentions, et que toutes ne se feront pas*», Xavier Bonnefont veut y voir le prolongement de la coopération renforcée initiée entre Angoulême et Bordeaux depuis 2016. «*Pour que les territoires gagnent, au lieu de se concurrencer*», dit-il. «*De toutes les manières, c'est simple: à l'étranger, on ne connaît de la France que Paris, Bordeaux et Cognac*», ose Patrick Bobet, président de Bordeaux Métropole.

(Enotourisme, recherche, conservation des cépages, meilleures pratiques environnementales. «*À plusieurs, on est plus fort. La recherche, par exemple, coûte cher. Mieux vaut additionner nos moyens et nos compétences, surtout que ce qui bénéficie au vignoble bordelais bénéficie à celui*



Les six élus étaient réunis hier pour signer une lettre d'intention de coopération.

Photo Renaud Joubert

du cognac et inversement», dit Jérôme Sourisseau.

Sur leur feuille de route, les six collectivités ont noté d'autres combats communs: le fret ferroviaire pour les expéditions de cognac – «*Car avoir moins de camions sur la RN 10 et sur la rocade de Bordeaux, ça intéresse tout le monde*», note Xavier Bonnefont –, la santé, l'urbanisme, l'économie, l'aménagement du territoire. «*Car Bordeaux et son agglomération n'ont aucun intérêt à vider les territoires voisins*», notent Nicolas Florian, le successeur d'Alain Juppé, et Patrick Bobet.

## La bataille du rail

Quelle plus-value, alors qu'économie et aménagement du territoire sont déjà des compétences de la Région? «*Avec ces coopérations directes, nous gagnons en agilité et performance. On va plus vite, on est plus efficace, on évite les grandes messes pour aller droit au but*», pointe Patrick Bobet, quand Jean-François Dauré, également élu ré-

gional, note que cette alliance n'a pas vocation à faire à la place de la Région, «*mais en plus*».

Si de premiers résultats sont déjà tangibles en matière de tourisme, avec des offres groupées, et d'urbanisme, avec des participations communes aux salons, «*ce qui nous permet de toucher des investisseurs qui n'auraient pas spontanément pensé à Angoulême*», dit Élise Vouvet, il reste encore une sacrée bataille à gagner: celle du rail.

«*On a obtenu le retour du TGV Angoulême-Bordeaux de 18h13. Ce n'était qu'une de nos deux demandes*», pointe Patrick Bobet. «*La deuxième, c'est un TGV qui permette d'être avant 9 heures à Bordeaux*», rappelle Xavier Bonnefont, Jérôme Sourisseau déroulant le rail jusqu'à Cognac. «*Et lorsque c'est le président de la métropole de Bordeaux, ou le maire de Bordeaux, qui dit qu'il y a un souci sur la liaison Angoulême-Bordeaux, ça renforce nos demandes*», se réjouit Xavier Bonnefont. Puisse la SNCF en être convaincue.

# 79 tours antigel vont pousser dans le vignoble du cognac

Elles seront acquises par le biais de la Cuma Viti Cognac qui a vu le jour cet été. Montant de l'investissement: 3,265 millions d'euros.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

C'est la réponse à un nouvel épisode douloureux. Les 5 et 6 mai derniers, le vignoble du cognac était frappé par des gelées tardives: 12 000 ha impactés. Tardives, mais plus inhabituelles: en avril 2017, 25 000 ha avaient été durement touchés par le froid. C'est ce qui a entraîné la création de la Cuma (1) Viti Cognac, au cours de l'été. Une initiative de l'UGVC, l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac.

Regroupant déjà une soixantaine d'adhérents, cette Cuma va permettre d'installer 79 tours antigel (50 fixes et 29 mobiles) sur toute l'aire d'appellation du cognac au cours de l'hiver. «C'est la méthode de lutte la plus adaptée», assure Bastien Brusafarro, chargé des affaires publiques de l'UGVC, qui a présenté le dossier, hier, lors de la réunion des vendanges organisée à Châteaubernard. Quarante-deux viticulteurs de Charente

et Charente-Maritime en ont fait la demande depuis juillet. Montant de l'investissement global: 3,265 millions d'euros.

## Investissements vitaux

«Chaque coopérateur achète un capital social et commande une, deux ou trois tours que la Cuma lui met à disposition», explique Bastien Brusafarro. Le viticulteur s'engage à utiliser le matériel sur une période de dix ans. Cela lui revient moins cher que s'il entamait les démarches individuellement. Il faut compter 45 000 euros en moyenne pour une tour, sans la base béton, avec une aide de la Région de 25 % pour un investissement plafonné à 40 000 euros. Après négociation de la Cuma avec les fournisseurs et l'aide de la Région, il reste environ 30 000 euros à charge du viticulteur pour une tour. «En fait, la Cuma intervient comme une centrale», indique Bastien Brusafarro, qui pré-

cise que plusieurs viticulteurs peuvent aussi acheter une tour en commun «et payer au prorata des surfaces protégées».

Au total, ces 79 tours devraient couvrir quelque 400 ha. Dans les zones les plus gélives des 79 000 ha que compte l'appellation. «Il y aura d'autres vagues d'achat», note Bastien Brusafarro, qui affirme surtout que ces investissements sont vitaux pour la viticulture. «C'est une adaptation aux changements climatiques. Avec les hivers de plus en plus doux, la vigne débourre plus tôt. Au printemps, elle est plus exposée aux risques de gelée.»

Cet hiver, les installations s'accompagneront d'une campagne de sensibilisation dans les communes. Une tour antigel produit à peu près le même son qu'un hélicoptère. En pleine nuit, ça risque de ne pas passer inaperçu. «Mais cela n'arrive que trois à sept jours par an», observe Bastien Brusafarro.

(1) Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

## CHARENTE

### Angoulême décline la marche mondiale pour le climat et plus de justice sociale

Samedi, de nombreuses villes du monde prendront part à une marche pour le climat et plus de justice sociale. Angoulême se joint au mouvement. La marche partira à 14h30 de la place du Champ-de-Mars et rejoindra la place New-York à 16h30. Une action à l'initiative du collectif citoyen «La Charente se bouge pour la planète», du collectif «Initiative citoyenne Grand Angoulême», du mouvement «Nous voulons des coquelicots», de Collapsologie Charente, et soutenue par la Maison des peuples et de la paix. «La forêt amazonienne brûle, le permafrost fond avec 70 années d'avance et la biodiversité s'écroule (une espèce animale sur 5 est menacée d'extinction à court terme), s'inquiètent les organisateurs. L'État ne respecte pas ses objectifs en termes de réduction de gaz à effet de serre et continue de subventionner des énergies fossiles.»

# Nouvelles plaintes et révélations

De nombreuses victimes présumées de l'ex-chirurgien Joël Le Scouarnec se sont manifestées. On en sait également davantage sur le contenu des carnets et l'ampleur du scandale pédophile.

Antoine BENEYTOU  
a.beneyto@charentelibre.fr

Une soixantaine de nouvelles plaintes déposées auprès du parquet de La Rochelle. Depuis fin août et la révélation de l'ampleur du possible scandale pédophile impliquant l'ex-chirurgien de Jonzac Joël Le Scouarnec, de nombreuses victimes présumées du praticien se sont manifestées auprès de la justice. «Le chiffre est évolutif et nous recueillons les plaintes au fur et à mesure», déclare la semaine dernière le procureur de la République rochelais. «Certaines m'ont appelé spontanément après les révélations dans la presse, alors qu'elles n'avaient pas été contactées par les gendarmes, confie M<sup>e</sup> Francesca Satta, qui défend la famille de la fillette violée par

»

J'ai reconstitué le puzzle. Mais c'est dur de se battre au quotidien. Parfois, il m'arrive de lâcher prise, d'annuler des rendez-vous pro, car j'ai besoin de m'aérer la tête.

Joël Le Scouarnec en mai 2017. Mais à ma connaissance, aucune victime n'a dénoncé des faits commis à l'hôpital de Jonzac.» Avec le recueil de ces nouvelles plaintes, une information judiciaire devrait bientôt être ouverte pour ce dossier tentaculaire.

## 246 victimes ?

Par ailleurs, on en sait davantage sur l'ampleur potentielle de l'affaire. Dans les sordides carnets, à l'intérieur desquels le médecin décrivait des scènes d'agressions sexuelles, mais aussi des épisodes de masturbation, 246 victimes présumées entre 1984 et 2006 sont recensées: 172 filles et 74 garçons, selon le JDD. Qui révèle des extraits d'un procès-verbal d'interrogatoire du 22 janvier 2019. «Je confirme que ce qui est écrit dans ces journaux intimes correspond pour partie à ce que j'ai fait réellement. [...] Si j'ai écrit ça, c'est que je lui sans doute fait», dit Joël Le Scouarnec. Une forme d'aveu? Alors même que selon son avocat, il aurait toujours nié les faits de viol. Pour les victimes, il faut désormais se replonger dans l'enfance et dans ces hospitalisations, au cours desquelles Joël Le Scouarnec aurait abusé d'elles.

C'est le cas de Marie, 33 ans, une Bretonne opérée en novembre 1996, à Vannes, d'une appendicite. Les gendarmes l'ont convoquée début août. Lui ont posé des questions, lu les extraits des carnets la concernant. C'est ainsi, qu'elle a découvert



Me Francesca Satta, l'avocate saintaise, défend désormais sept victimes présumées de l'ex-chirurgien.

Photo CL

qu'elle avait été abusée. Elle se souvient de «son regard, je fais une fixation là-dessus». «Je me rappelle de quand il vient vers moi, puis une sensation, des points de pression. Après, j'ai eu très envie d'aller aux toilettes. Et dans ses écrits, il dit que lorsqu'il est revenu dans ma cham-

bre, j'étais aux toilettes.» Jusqu'à ces révélations, Marie a toujours eu des problèmes dans sa vie intime. Les différents spécialistes rencontrés lui ont régulièrement demandé si elle avait subi une agression sexuelle dans sa jeunesse. Aujourd'hui, elle a la réponse à ses questions. «J'ai re-

## Des difficultés juridiques

En l'absence d'aveux de Joël Le Scouarnec et de souvenirs des victimes présumées mentionnées dans les carnets, l'ex-chirurgien peut-il être poursuivi, renvoyé devant une cour d'assises et condamné? C'est la question que soulève ce dossier, en raison de l'ancienneté des faits, qui s'étalent de 1984 à 2006. «Bien sûr, cela peut poser des difficultés, concède M<sup>e</sup> Satta, qui défend sept victimes. Mais celles qui m'ont contactée se souviennent de certaines choses. Ces faits ont pu créer des séquelles dans leur vie.» Selon l'avocate, «peut-être qu'une confrontation pourrait faire jaillir des choses chez les victimes». Et puis il y a la question de la prescription. «Les enquêteurs sont en train de jongler avec cela», pour retrouver en priorité les victimes les plus anciennes. «Pour certaines, c'est terrible, les faits seront prescrits. S'il y a un procès, elles pourront être témoins, mais pas se constituer partie civile.» En 2018, une loi a allongé les délais de prescription pour les mineurs victimes de viols qui peuvent porter plainte jusqu'à trente ans à partir de leur majorité, contre vingt ans auparavant. En ce qui concerne les agressions sexuelles sur mineurs, la prescription est désormais de vingt ans à partir de la majorité.

constitué le puzzle. Mais c'est dur de se battre au quotidien. Parfois, il m'arrive de lâcher prise, d'annuler des rendez-vous pro, car j'ai besoin de m'aérer la tête.» Comme les autres victimes, avec qui elle discute sur les réseaux sociaux, elle espère de tout cœur un procès. «Je pense surtout à ma fille de cinq ans, et je ne veux pas que ça lui arrive.»

■ Inutile de quitter la ville pour profiter des Journées du patrimoine ■ Entre les musées, Verallia ou les maisons de cognac, les animations seront plus nombreuses que d'habitude, samedi et dimanche.

# Ce week-end, le patrimoine cognaçais jusqu'à plus soif

Marc BALTZER  
m.baltzer@charenteinfo.fr

Parole d'expert, ce week-end, «on aura des Journées plus riches que les années précédentes à Cognac». Vincent Bretnolle, monsieur «patrimoine» de la Ville, était en pleine préparation hier et ce n'était pas du gâteau. Entre les rendez-vous de Cognac, ville d'art et d'histoire et les autres, il y a aura quinze propositions en ville ou à ses portes durant le week-end. Sans compter les visites exceptionnelles des maisons de spiritueux. Pour s'y retrouver, voici un tour d'horizon des bons plans.

## Du jeu et des arts

L'art et le divertissement sont les thèmes nationaux des Journées du patrimoine 2019. Cela se verra dès vendredi à 20h30 avec un «Cognac quiz» décalé (sur le modèle de l'émission «Burger quiz») proposé par la Ville aux Récollets. Des questions sérieuses et des réponses loufoques pour 1h30 de jeu gratuit, salle Fragonard.

En revanche, l'escape-game du service du patrimoine est déjà complet. Pour jouer, les plus jeunes (9-12 ans) se rabatront sur un atelier



Rémy-Martin est coutumier du fait. Samedi, pour les Journées du patrimoine, l'entreprise propose des visites gratuites de la maison historique, en centre-ville.

Photo archives Renaud Joubert

de création de maquettes devant le musée, samedi à 15h (gratuit, sans réservation).

Côté divertissement, la bibliothèque accueille la compagnie Pan-

toume avec une pièce drôle et tendre, «Les règles de savoir-vivre dans la société moderne». Samedi à 17h, dès 12 ans. Inscription nécessaire au 05 45 36 19 50 ou sur [bibliotheque@grand-cognac.fr](mailto:bibliotheque@grand-cognac.fr)

## Entre les murs, des trésors cachés

Classique: les musées seront en accès libre (de 14h à 18h au Musée d'art et d'histoire et à celui du cognac; de 10h30 à 18h à l'Espace découverte), tandis que le théâtre de L'Avant-Scène organisera deux visites guidées, samedi et dimanche à 16h. Plus original: le marché couvert ouvrira exceptionnellement samedi après-midi pour trois visites sur son architecture et son histoire, sous-sols compris (gratuit sans réservation à 14h30, 16h et 17h30). Comme il l'avait fait en 2016, Yves Carnus donnera accès à sa demeure du 29, rue Magdeleine, dans le vieux Cognac. Appelée l'Hôtel

Bernard de Javrezac, cette demeure du XV<sup>e</sup> siècle comporte notamment une tourelle qui surplombe le quartier. Visites guidées toutes les demi-heures de 14h à 18h, samedi et dimanche, avec exposition d'artisans et d'artistes dans la cour intérieure. Sans réservation.

## Les visites (plus) des maisons de cognac

C'est le retour de Hennessy. Depuis près de 10 ans, le leader du cognac ne participait plus aux Journées du patrimoine, proposant ses propres «Journées particulières» à la place. Cette année, la marque offre un parcours gratuit à la découverte de son patrimoine architectural, sur les quais. Il débutera près de la boutique avec une exposition sur l'évolution du siège de l'entreprise. Puis, balade à la rencontre des bâtiments voisins et escapade en bateau avec lecture des façades (1h, départ toutes des demi-heures de 10h à 17h30

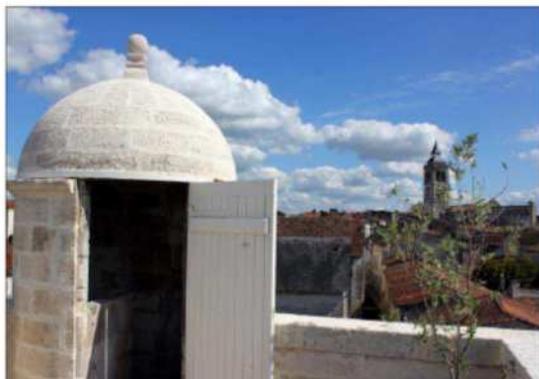
## Zoom Claude Boucher superstar

Précurseur de la verrerie moderne, Claude Boucher (1842-1913) sera à l'honneur grâce à un partenariat entre Verallia (jointain héritier de la verrerie Boucher), la Ville et les musées. L'usine Verallia proposera des visites guidées mais elles sont déjà toutes complètes. Il reste des places pour les présentations de la machine «Claude-Boucher» (au Musée des arts du cognac), celle de sa collection de verrerie d'art (au Musée d'art et d'histoire) et la visite commentée de sa chapelle funéraire au cimetière de Crouin. Toutes ces visites ont lieu une fois par heure, de 14h à 17h samedi et dimanche.

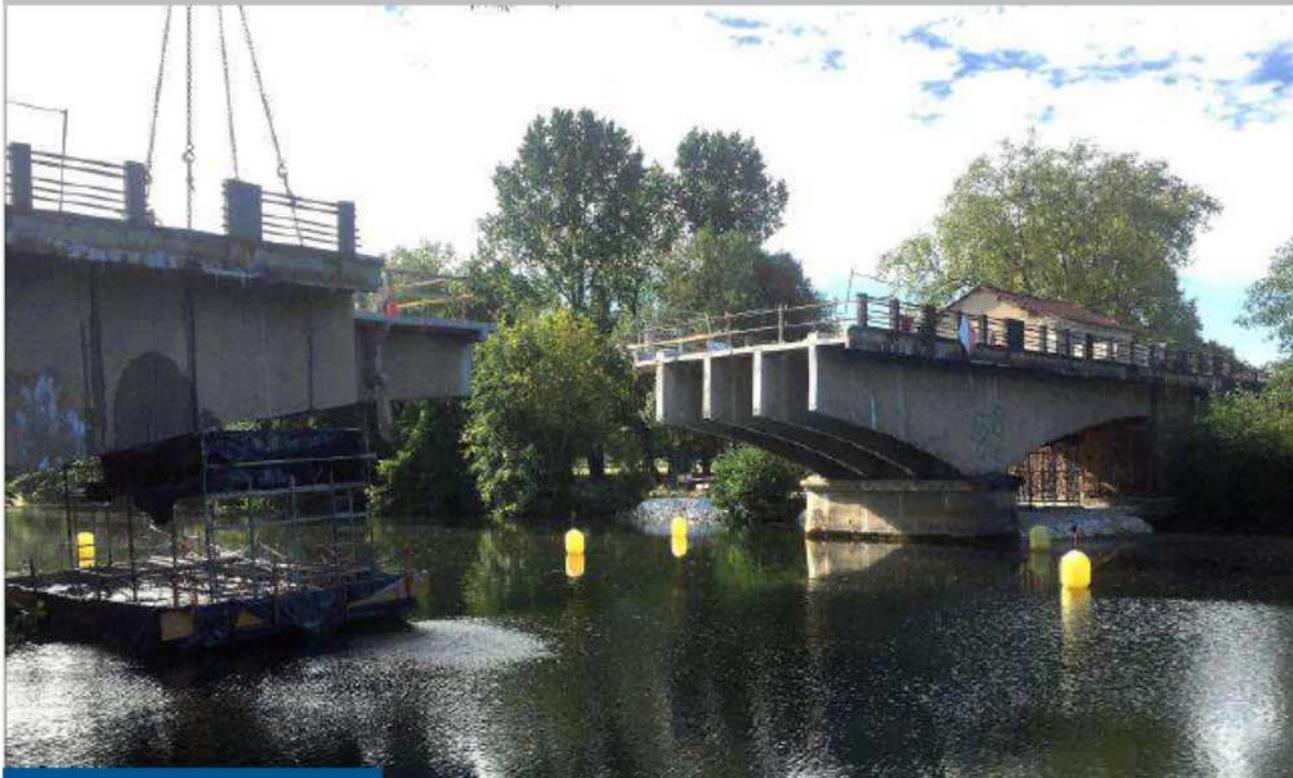
samedi et dimanche, sauf de 13h à 14h). A noter aussi une promo sur la visite Signature (1 place à 20 € achetée, 1 offerte). La maison Camus en fera de même avec ses visites, le samedi uniquement (réservations: 05 45 32 72 96).

Pas de promo chez Martell mais deux événements séduisants et gratuits. D'abord une exposition de l'auteur de BD Samlerman, à la Fondation (samedi de 14h à 20h, dimanche de 11h à 20h), accompagnée chaque jour d'un atelier pour enfants avec l'artiste (15h) et d'une visite de la tour (17h30). Réservez au 05 45 36 33 51. Pour les férus d'histoire, samedi à 18h se tiendra une conférence sur les très riches archives de la maison (gratuit sur réservation au 05 45 36 33 33).

Enfin, Rémy-Martin reconduit ses visites de la maison historique, rue de la Société-Vinicole. Gratuit, seulement le samedi (réservation 05 45 35 76 66).



Le propriétaire de l'hôtel Bernard-de-Javrezac, édifié au XV<sup>e</sup> siècle dans le vieux Cognac, ouvre les portes de cette grande demeure de 14h à 18h, samedi et dimanche. Photo archives F. B.



## Châtenay: on ne passe plus

Hier peu avant l'aube, comme prévu (lire *CL* de mercredi), le tablier du pont de Châtenay à Cognac a été coupé dans toute sa largeur, laissant apparaître un trou inédit depuis l'édification de l'ouvrage en 1950 (Photo M. B.). La déconstruction va se poursuivre jusqu'au 4 octobre puis un nouveau tablier sera posé sur les piles d'origine, qui seront relevées d'un mètre. Le futur plateau sera mixte (acier à l'aspect rouillé et béton) et comprendra un trottoir et des belvédères pour observer le fleuve. A noter qu'une discussion est en cours avec l'Agglo pour qu'un cheminement piéton rejoigne la voie douce de Saint-Brice.

### ■ CONFÉRENCE-DÉBAT

#### Le projet de loi anti-gaspillage demain au Castel

Dans le cadre du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui sera examiné à l'Assemblée nationale à la fin de l'année, la députée Sandra Marsaud convie les citoyens à une conférence-débat sur l'économie circulaire demain vendredi de 15h à 17h au Castel à Châteaubernard. L'occasion de présenter le projet de loi illustré par des initiatives régionales et départementales. La conférence sera animée par des spécialistes du sujet: Stéphanie Kerbarh, députée de Seine-Maritime et membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire; Jacky Bonnet, président du comité -20% déchets et vice-président de Calitom; Lionel Poitevin, directeur régional de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine; François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône et membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, président-fondateur de l'Institut national de l'économie circulaire.

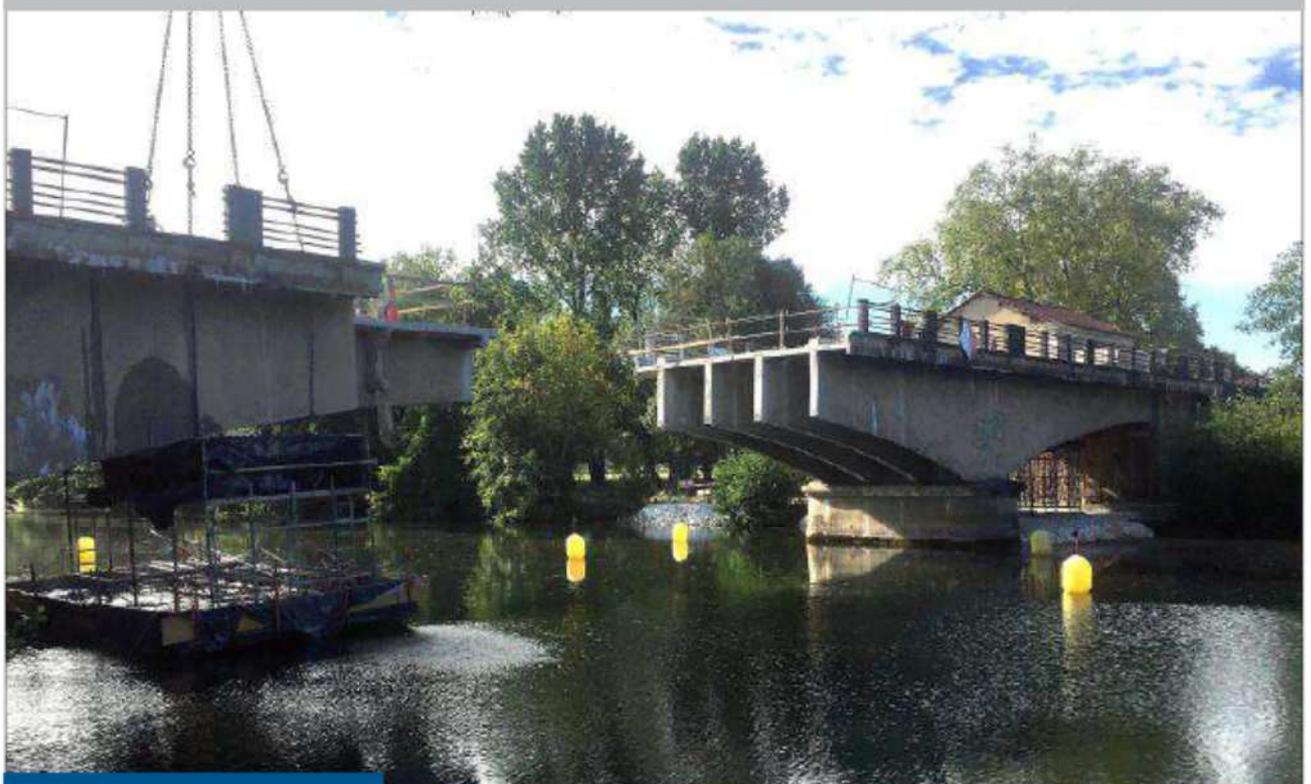
## » La phrase

*Nous ne sommes pas  
des marchands de mort*

**Christophe VÉRAL, président de l'UGVC**

*«Ma principale incertitude, c'est de savoir si je pourrai être viticulteur l'an prochain.»*  
C'est par ces mots que Christophe Véral a ouvert la traditionnelle réunion des vendanges, hier soir, au Castel de Châteaubernard. Une réunion organisée devant un parterre de viticulteurs clairsemé: certains ayant déjà commencé la récolte ou s'apprêtant à le faire (lire nos éditions de samedi et mercredi). En préambule, le président de l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC Cognac s'est attardé sur la mise en place de zones de non-traitement, largement reprise dans les médias ces dernières semaines. *«On ne va pas le nier, certains des produits que nous utilisons sont dangereux»,* a-t-il indiqué, renvoyant la faute sur *«l'inaction de l'État»*. *«Nous n'avons pas à porter la responsabilité de la dangerosité des produits phytosanitaires à la place de l'État. Si un produit est dangereux au point de rendre nécessaire de telles mesures de précaution, il a le pouvoir, voire l'obligation, de ne pas lui attribuer d'autorisation de mise sur le marché.»*

## L'image



**Châtenay:  
on ne  
passe plus**

Hier peu avant l'aube, comme prévu (lire *CL* de mercredi), le tablier du pont de Châtenay à Cognac a été coupé dans toute sa largeur, laissant apparaître un trou inédit depuis l'édification de l'ouvrage en 1950 (Photo M. B.). La déconstruction va se poursuivre jusqu'au 4 octobre puis un nouveau tablier sera posé sur les piles d'origine, qui seront relevées d'un mètre. Le futur plateau sera mixte (acier à l'aspect rouillé et béton) et comprendra un trottoir et des belvédères pour observer le fleuve. A noter qu'une discussion est en cours avec l'Agglo pour qu'un cheminement piéton rejoigne la voie douce de Saint-Brice.

# Pour les jeunes, Littératures européennes met le paquet

Le festival, qui aura lieu du 14 au 17 novembre, a programmé tout un tas de nouveautés pour toucher les enfants... de 4 à 18 ans.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

**D**u rap et du beatbox dans les locaux de Blues Passions; un atelier d'écriture autour de la création de jurons; une lecture dessinée à L'Avant-Scène; une rencontre avec un mangaka à la bibliothèque... Pour la jeunesse, le festival Littératures européennes Cognac, version 2019, met les petits plats dans les grands... et essaime partout en ville.

Le programme n'est pas encore tout à fait calé – il sera officiellement dévoilé le 19 octobre à la Fondation Martell – mais les propositions ont été faites, mardi, aux enseignants du territoire... Qui pourraient bien se battre pour recevoir des auteurs dans leur classe, à l'occasion de cette édition qui mettra le cap sur Lille, Bruxelles et Amsterdam, entre le 14 et le 17 novembre.

Quatre auteurs ont été retenus pour aller à la rencontre des plus petits, de 4 à 12 ans: David Merveille pour son ouvrage «Hulot domino», hommage au film de Jacques Tati; Sebastiaan van Doninck et son conte à faire peur «Le sortilège des enfants squelettes»; Marie Colot pour sa fable drôle et écolo «Salades et Cie»; Wauter Mannaert pour sa BD «Yasmina et les mangeurs de patates». D'un Belge, on n'en attendait pas moins.

## «Proposer autre chose»

«Dans les classes, nous proposons un atelier bruitage avec la compagnie angoumoisine Artefa, la création de unes avec le magazine *Baïka*...», indique Anne Billy, pour l'association. Sur le site du festival: des ateliers philo à partir de 4 ans, une chasse au trésor autour de l'éducation ali-



Anne-Lise Dick-Daure et Anne Billy ont dévoilé, hier, les animations proposées autour de la sélection jeunesse.

Photo J. P.

mentaire, un atelier de peinture «maisons d'Amsterdam»... De quoi réjouir les mômes.

«Mais on le sait: faire lire les grands, c'est plus compliqué. Les enseignants nous demandent d'ouvrir le spectre, de proposer autre chose», observe Anne-Lise Dick-Daure, qui évoque les conférences autour des réseaux sociaux et du climat proposées le vendredi. «Grand public mais très adaptées aux lycéens», assure-t-elle.

Neuf lycées de la région, dont Louis-Delage et Jean-Monnet, participent, cette année, au 14<sup>e</sup> prix Jean-Monnet des jeunes Européens. En sélection: «Audrey et Anne», roman dans lequel Jolien Janzing croise les destins d'Anne Frank et Audrey Hepburn; «En mer», thriller psychologique de Toine Heijmans; «Les chasseurs dans la neige», roman de Jean-Yves Laurichesse autour d'un tableau de Pieter Bruegel l'Ancien. Une ren-

contre avec l'auteur sera d'ailleurs proposée au sein du Musée d'art et d'histoire.

Trois livres ont également été sélectionnés pour le prix Alé des collégiens: «Un sale livre» de Franck Andriat autour de la question de l'immigration; «Dans de beaux draps», livre dans lequel Marie Colot traite le sujet du harcèlement sur les réseaux sociaux; «Journal d'Anne Frank», adaptation du roman en BD par Ozanam et Nadji. «On en profitera pour faire une conférence sur l'image d'Anne Frank aujourd'hui», annonce Anne-Lise Dick-Daure.

Pour la première fois, une programmation «manga» est également proposée avec la venue de Mig et Soury Sihachakr. «On espère qu'ils nous livreront les secrets du manga», glisse Anne Billy, qui annonce aussi un partenariat renforcé avec la Cité de la BD, qui permettra de recevoir des auteurs de BD angoumoisins.

# Municipales

## Bertrand officiellement investi par LREM

Le communiqué est arrivé hier, à 21 heures passées.

Damien Bertrand

(Photo archives CL) figure bien dans la liste des 46 nouveaux candidats investis par La République en Marche pour conduire une liste aux municipales. *«La République en Marche a à cœur d'accompagner ses élue(s) et ses cadres qui choisissent d'entamer ou de poursuivre leur chemin politique au plus proche des citoyens, en endossant des responsabilités locales, indique le communiqué. De nombreux animateurs locaux, référents départementaux, coordinateurs régionaux se lancent donc aujourd'hui dans la campagne des municipales: à Bègles, à Cognac, Concarneau...»*

C'est donc officiel pour Damien Bertrand, 42 ans, dont la candidature était entourée d'un flou depuis le début du mois. Thomas Mesnier, député de la première circonscription de la Charente, avait annoncé son investiture dès le 4 septembre. Or, le nom de Damien Bertrand ne figurait pas sur la liste officielle publiée ce jour-



là par le parti. Pire: dénonçant un passage en force, Sandra Marsaud, députée de la deuxième circonscription, assurait que rien n'était décidé et envisageait même de se rapprocher de Morgan Berger. Le bureau exécutif du parti a clarifié les choses hier, validant la décision de la commission nationale d'investiture.

Père de deux enfants, directeur commercial de la maison Boinaud, Damien Bertrand va pouvoir, avec le soutien de LREM, poursuivre le travail qu'il a entamé, à Cognac, il y a un an.

# Balance ton sport à Douzat

Événement exclusivement réservé aux femmes, «Balance ton sport» se veut rassembleur et œuvre en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Rendez-vous samedi.

«Elles seront peut-être cinquante, ou plus. Le principal, c'est qu'il y ait une bonne ambiance», espère Thomas Mounier, l'organisateur de cet événement, le premier du genre dans le département. Ce samedi 21 septembre, Douzat accueillera la première édition de «Balance ton sport», événement 100 % féminin. Né de la volonté de Pascal Burbaud, le maire de la petite commune du Rouillacais qui a pris goût à organiser des grands rassemblements sportifs, la manifestation est un prétexte pour organiser «quelque chose sur la commune. J'aime que ça bouge», indique l' élu. Par connaissances, en se rapprochant de Thomas Mounier, organisateur d'événements sportifs pour le compte de sa société Sarl Amil Event, Pascal Burbaud contextualisait ses remarques sur la pratique massive de la marche et de la course à pied dans le département. Les manifestations sont de plus en plus nombreuses, mais réservées à un public exclusivement féminin, «ça n'existe pas». «Il nous est apparu que nous pouvions caler cette date du 21 septembre car



Thomas Mounier (à gauche) et Pascal Burbaud sont les organisateurs de «Balance ton sport».

Photo CL

nous sommes dans la semaine nationale du sport», indique Thomas Mounier.

## Pour les droits de femmes

Les objectifs des organisateurs sont simples. Ce jour-là, à Douzat, on fera la promotion d'une activité physique pour toutes. Randonnée, marche nordique et course à pied seront proposées sur des parcours de 7, 12 et 18 km. Le but étant avant tout la convivialité et la participation massive, il n'y aura pas de chronomètre, ni classement, ni récompense. «Chaque participante se verra remettre un tee-shirt en guise de bienvenue»,

indique Thomas Mounier. Ayant prévu une chaleur encore estivale, les organisateurs donneront le départ à 17h. «Ce sera l'occasion pour les participantes de découvrir nos chemins de campagne, et de faire une incursion dans plusieurs domaines ouverts par les sympathiques propriétaires», confie Pascal Burbaud. Le château de Fontguyon, l'ancienne gare, le manoir des anges seront au programme.

La municipalité et Thomas Mounier veulent faire de cette journée un passage fédérateur avec l'espoir de mobiliser les associations locales et faire de cette première édition le début d'une belle histoire en vue de pérenniser cette

action au fil des ans. La participation est fixée à 5 ou 9 € en fonction du parcours et de la pratique utilisée. Une partie des bénéfices sera reversée au centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), qui œuvre contre les violences faites envers les femmes. Souhaitant une forte mobilisation des femmes du département, Pascal Burbaud a rappelé à ses collègues en conseil communautaire, «qu'il y aurait le challenge à la participation communale», histoire de soutenir les femmes de leur commune. L'accueil se fera à l'école du village (à côté de la mairie).

Marie-France DUMOUT

”

Il nous est apparu que nous pouvions caler cette date du 21 septembre car nous sommes dans la semaine nationale du sport.

# Dominique Mercier repart si...

Lors du premier conseil municipal post-vacances, et après avoir débattu sur l'ordre du jour, les élus ont abordé le sujet des prochaines élections municipales. Le maire a fait un retour en arrière, évoquant les dossiers finalisés (dont La Charmille) durant son mandat et avec le soutien de son équipe qu'il a félicitée, dressant un bilan «satisfaisant». Un tour de table effectué a permis de constater qu'une majorité d'élus étaient prêts à repartir avec lui pour un nouveau mandat. Des réunions auront lieu dans les semaines qui viennent, afin de compléter l'équipe et se projeter sur l'avenir et étudier les dossiers importants: maintien du centre social; gestion du Sivos; clôture de l'emprunt de La Charmille... Dominique Mercier, soucieux de préserver l'intérêt général conclut: «Ma décision sera prise en fonction de la décision de l'équipe».

Place maintenant aux autres dossiers abordés au sein du conseil municipal.

**Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (Siaep).** lecture de l'arrêté fixant les modalités de retrait des communes d'Ambleville, Lignières-Sonneville et Criteuil-la-Magdeleine. Le conseil municipal «prend acte des propositions de madame la préfète de la Charente, notamment de la clef de répartition, du par-



Le maire, Dominique Mercier, se décidera pour les prochaines municipales si son équipe est prête.

Photo archives CL

tage des ouvrages ainsi que de la compensation financière aux trois communes. Après débats, le conseil constate que la commune de Lignières-Sonneville est bien sortie du Syndicat d'eau et qu'à la lecture des statuts de création de celui-ci, les sommes allouées sont légitimes. Un recours administratif est possible dans les deux mois à compter de sa notification». «Il

convient donc d'être prudent quant à l'exécution de cet arrêté», conclut le maire.

**«Ferme Dudognon».** L'adjoint en charge du dossier, Dominique Breuil, a fait part de la réunion entre M<sup>me</sup> Prosperi (architecte des bâtiments de France), M. Broquereau (établissement public foncier), les services de Grand Cognac et la mairie. «Une étude par un architecte du patrimoine est nécessaire afin de mener un diagnostic sanitaire et une étude de programmation. Il convient de mener des travaux de consolidation des maçonneries en surveillant les fissures et en bâchant les bâtiments. M. Broquereau se charge de mettre en œuvre les différentes études et devis avant toute prise de décision. Une réunion avec Soliha a été reportée et d'autres bailleurs sociaux devront être contactés et associés à nos réflexions».

**La Charmille.** Quelques «actes répréhensibles» ayant été constatés suite à la location, les élus ont convenu de revoir le règlement «avec quelques modalités plus sévères».

Michel SCHAFFTER

**Vous avez une info !**

*Alertez la rédaction*

**Charente Libre**

Internet@charentelibre.fr

# Zoom

■ Patrimoine

## Hymne à l'amour au féminin



Dans le cadre des Journées du patrimoine, la ville de Jarnac et son service culturel propose un récital exceptionnel, ce samedi 21 septembre, à 20h30, dans le chai du Prieuré de la Maison Delamain. Un lieu peu connu du grand public qui découvrira un site patrimonial remarquable. Il sera animé par l'ensemble vocal féminin charentais «Cum Jubilo» (Photo CL), qui rendra un vibrant hommage à la féminité, «Amoureuses», créé par Edith Canat de Chizy, sous la direction artistique de Catherine Ravenne. «Une invitation à un voyage à travers le temps, en compagnie des grandes «amoureuses» que furent Radegonde, Hildegarde, Marie-Madeleine, Héloïse,...».

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Infos au 05 45 81 47 34.  
Site: [www.cumjubilo.com](http://www.cumjubilo.com)

## Courvoisier à découvrir

Pour les Journées du Patrimoine 2019, la Maison Courvoisier propose le samedi 21 septembre, un programme exceptionnel mêlant le savoir-faire de la maison, son patrimoine, et une artiste locale, Albane de Roffignac. Durant la visite, découverte du musée, un chai de vieillissement, et le château Courvoisier, réservé habituellement aux visites «Premium». Tout au long du parcours, des photos d'Albane de Roffignac seront présentées, mettant en avant sa collaboration avec Courvoisier, avec un œil sur la Région de Cognac. «Albane est photographe depuis plus de 10 ans, elle travaille avec passion sur l'Univers du cognac, des vins et spiritueux, et intervient régulièrement sur des événements culturels de la Région». La visite se terminera avec la dégustation d'un cocktail, et la possibilité d'immortaliser votre venue avec la mise en place d'un «photocall» (1).

(1) Dispositif par lequel chaque participant est invité à poser dans ou devant un décor. Horaire des visites: 10h30; 11h30; 14h15; 15h15 (en anglais); 16h; 17h. Tarif exceptionnel: 5 €/personne. Réservation conseillée (nombre de places limité) au 05 45 35 55 54 ou 06 83 85 43 62.

■ Aléas climatiques, endettement, attaques antispécistes, réglementation des pesticides ■ La filière agricole est en plein doute et les suicides se multiplient ■ Une veuve veut briser le «tabou».

# La mort est dans le pré

**C**amille Beaurain a 26 ans. Il y a deux ans, son mari, agriculteur, surendetté, s'est suicidé dans son exploitation. De ce drame personnel, elle en a fait un livre (1), écrit avec l'aide du journaliste Antoine Jandey, dans lequel elle raconte les événements qui ont conduit au suicide de son mari Augustin. Et du même coup, le profond mal-être du monde agricole en général.

## Pourquoi avoir écrit ce livre?

**Camille Beaurain.** Le livre est pour mon mari, et pour moi c'est une étape dans mon deuil, on l'a écrit aussi pour que cela serve à d'autres familles dans le même cas que moi, leur dire que je ressens ce qu'ils ressentent. C'est tous les jours qu'il me manque, que le vide est présent. Et peut-être aussi pour dire à ceux qui sont en dépression, ou en burn-out, qu'il faut parler, qu'il faut essayer de sortir de sa bulle. Et peut-être espérer qu'un agriculteur qui voudrait passer à l'acte se dise «non, je ne vais pas le faire, ça fait du mal».

Je veux aussi faire réagir les gens, les consommateurs. Le prix qu'ils achètent la viande n'est pas le prix que l'éleveur touche. On a juste 1,40 euro dans la poche quand ils ont payé 6 euros (son mari était éleveur de porcs, ndr), il y a trop d'intermédiaires entre les éleveurs et les consommateurs. Ce n'est pas des aides PAC qu'on vit, ça ne tombe qu'une fois par an. On les nourrit, il ne faut pas oublier que s'ils ont du



Le suicide des agriculteurs est «un sujet tabou dont personne ne veut parler», affirme Patrick Bougeard, président de l'association Solidarité Paysans, qui vient en aide aux agriculteurs en difficulté. Photo AFP

pain c'est grâce à nous. Le boulanger sans les agriculteurs va avoir du mal à avoir de la farine, il ne faut pas oublier tout ça.

## À votre avis, les suicides d'agriculteurs traduisent-ils un malaise général du milieu agricole?

Personne n'en parle, et c'est bien ça le problème. C'est tabou. Or la plupart des agriculteurs aujourd'hui en France souffrent énormément, mais personne ne le dit. C'est une honte pour eux de dire «moi, ça ne va pas», «moi je souffre» ou «je n'ai pas de trésorerie, comment faire?». Ils se mettent dans une bulle et ils y restent.

Il faut bien se dire que c'est du travail du lundi au dimanche non stop, et même jour et nuit dans l'élevage quand il y a des mises bas (pour les éleveurs, ndr).

Les syndicats, les organismes



La plupart des agriculteurs souffrent énormément, mais personne ne le dit.

comptables, les banques ou les chambres d'agriculture n'ont pas encore compris le mal-être des agri-

culteurs. Ce n'est pas qu'ils ne s'investissent pas, mais il ne faut pas voir que les chiffres, il faut se déplacer aussi sur les exploitations.

## Qu'est-ce qui a été le plus dur pour votre mari?

D'abord il avait repris un élevage qui n'avait pas été renouvelé, puis la crise du porc nous a frappés, et des mises aux normes obligatoires aussi. Au fur et à mesure, cela devenait de plus en plus compliqué de gérer, moralement et physiquement, de travailler pour ne rien gagner, et en plus de ne même pas réussir à payer ses factures. Au fur et à mesure, la dépression s'est installée, avec une grande fatigue. On a eu une invasion de rats. Quand les porcs sont revenus, les prix du porc s'étaient effondrés.

(1) «Tu m'as laissé en vie» de Camille Beaurain et Antoine Jandey. Éditions du Cherche Midi. 16 euros.

## FNSEA et Jeunes agriculteurs mobilisent

Les syndicats agricoles appellent à une «convergence de la colère» par des rassemblements dans tous les départements le 22 octobre.

«Il y a un sentiment de déconsidération qui est spectaculaire», a déclaré hier Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA. «Le réseau des agriculteurs est aujourd'hui très remonté et ils ont envie de l'exprimer», a indiqué aussi la présidente de la FNSEA Christiane Lambert hier au micro de RTL. Parmi les premiers sujets de mécontentement, l'accord commer-

cial UE-Canada (Ceta) «et indirectement l'accord UE-Mercosur, avec une mobilisation (s'adressant à nos parlementaires et nos sénateurs, pour leur expliquer nos revendications par rapport au Ceta et aux incohérences des produits importés par rapport aux standards français», a indiqué Arnaud Gaillot, secrétaire général des Jeunes agriculteurs (JA). Il a aussi évoqué le démarrage dès hier et durant tout l'automne d'actions «à la rencontre du consommateur, que ce soit dans les GMS (grandes et moyennes surfaces), sur les marchés ou d'autres endroits», pour les sensibiliser sur l'origine des produits qu'ils achètent. Dénonçant les «distorsions» de concurrence engendrées par ces accords commerciaux, Jérôme

Despey a évoqué une «distorsion de plus» à propos du projet de mise en place de zones de non-traitement (ZNT). Christiane Lambert a aussi évoqué «la montée en puissance d'un certain nombre d'actes d'incivilités», comme l'incendie d'un élevage dans l'Orne (lire en encadré), qu'elle a qualifié de «terroriste», ou encore comme les agriculteurs «qui se font taper dessus quand ils travaillent avec leur moissonneuse-batteuse le soir, parce que ça fait de la poussière». Jérôme Despey a exprimé le souhait d'«arriver à une forme de convergence de toute cette colère» par des rassemblements «dans tous nos départements le 22 octobre». Il a également évoqué une action au niveau européen le 15 novembre.

## Incendie criminel dans un élevage

Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a vivement condamné hier l'incendie criminel qui a ravagé mardi un élevage hors sol de volailles à Normandel, dans l'Orne, et déploré la multiplication de ce type d'attaques. «Je veux dire clairement la condamnation par l'État de ce genre d'actes qui sont intolérables (...). On peut être en désaccord. On peut avoir envie de manger de la viande ou pas manger de la viande. Ce n'est pas le sujet», a martelé le ministre. Sur certains bâtiments de cet élevage des tags «assassins», «camp de la mort» ont été relevés. Les bâtiments étaient vides au moment de l'incendie. Le préjudice se monterait à plusieurs centaines de milliers d'euros et les exploitants attendaient l'arrivée de 8.000 dindes et 20.000 poulets. «Le sentiment d'impunité n'a que trop duré», ont réagi la FNSEA et les Jeunes agriculteurs, évoquant un «climat de terreur» et demandant au gouvernement de faire preuve de «la plus grande fermeté».

## Un nouvel arrêté anti-pesticides

Le président PS du conseil départemental de Seine-Saint-Denis a annoncé hier avoir signé un arrêté interdisant l'usage de pesticides sur son territoire, rejoignant ainsi la démarche de plusieurs villes ou du département du Val-de-Marne. L'arrêté est avant tout «symbolique», précise le département, conscient qu'il pourrait être retoqué par la justice administrative. «Mais cela met la pression pour que la loi change», Pionnière, la ville de Langouët, en Ile-et-Vilaine, avait pris le 18 mai un arrêté interdisant l'utilisation des pesticides à moins de 150m de tout bâtiment. Un texte suspendu par le tribunal administratif.

## Le moral «au plus bas» après un été sec

«Le moral des éleveurs est au plus bas, (...) beaucoup d'entre eux veulent arrêter», assurait récemment Pierre Thomas, président du syndicat agricole Modef. «Les effets de la sécheresse de cet été se sont cumulés avec plusieurs périodes caniculaires qui ont stoppé la pousse de l'herbe» dont se nourrit le bétail, constate également Christine Valentin, vice-présidente des Chambres d'agriculture. En plus, «des autres années on savait au moins le mois» récolté en septembre. Le fait d'épuiser le stock fourrager pour l'hiver de manière précoce pousse les éleveurs à envoyer à l'abattoir les vaches qu'ils ne peuvent plus nourrir, c'est à dire adécapitaliser. Le bilan des pertes pour l'agriculture en général et l'élevage en particulier n'est pas encore connu, mais la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, avance le chiffre provisoire de 80M€.

## Le chiffre

605

Tabou, le suicide dans le monde agricole reste

peu étudié en France. L'agence Santé publique France avait certes pointé récemment «un excès de risque» chez les hommes, mais à partir de données restreintes aux chefs d'exploitation et remontant à 2011. Mais la Mutualité sociale agricole (MSA) a visé plus large: parmi tous ses assurés d'au moins 15 ans «ayant consommé au moins un soin ou une prestation» en 2015, soit 1,36 million de personnes, elle a dénombré «605 décès par suicide» sur l'année. Sur ce total, 372 agriculteurs passés à l'acte sont chefs d'exploitation (292 hommes et 80 femmes), soit un suicide par jour environ. 233 sont salariés (204 hommes et 29 femmes). Un nombre nettement plus élevé que celui rapporté par l'agence sanitaire, qui recensait environ 150 cas de suicides de chefs d'exploitation par an entre 2007 et 2011.

Comparés aux 40 millions de personnes prises en charge par la Sécurité sociale en 2015 (pour 4.991 suicides comptabilisés cette même année), les affiliés au régime agricole présentent «un risque de 12,6% plus élevé», cette propension étant encore «plus accentuée chez les salariés agricoles» (18,4%).

Il y a un sentiment de déconsidération qui est spectaculaire.

# Cet après-midi



## Ensoleillé, sec et venteux.

Le soleil brille largement toute la journée. Le vent de Nord-Est est modéré, à assez fort du Seuil du Poitou aux îles charentaises, avec des rafales vers 60 km/h.

### Vendredi

City	Mini	Maxi
Royan	14°	31°
Cognac	13°	31°
Angoulême	11°	31°
Confolens	9°	30°

### Samedi

City	Mini	Maxi
Royan	18°	30°
Cognac	17°	31°
Angoulême	15°	30°
Confolens	14°	30°

### Dimanche

City	Mini	Maxi
Royan	18°	23°
Cognac	18°	24°
Angoulême	17°	24°
Confolens	17°	24°

### Lundi

City	Mini	Maxi
Royan	14°	24°
Cognac	13°	25°
Angoulême	11°	23°
Confolens	12°	24°

### Mardi

City	Mini	Maxi
Royan	16°	25°
Cognac	15°	26°
Angoulême	13°	27°
Confolens	14°	26°

### Mercredi

City	Mini	Maxi
Royan	15°	22°
Cognac	15°	23°
Angoulême	13°	23°
Confolens	13°	23°

### HIER

	Mini	16h
Angoulême	16°	26°

# Comment une station à hydrogène va alimenter les bus de l'agglo de Pau

C'est à Pau que roulera le premier bus à hydrogène de 18 mètres en site propre du pays. Sa station d'alimentation est inaugurée aujourd'hui. Comment ça marche ?

## 1 Une inauguration de plus avant la venue de Macron

La ville-agglo de Pau multiplie les temps forts pour convertir ses habitants à l'utilisation de son futur bus à haut niveau de service. Le Fébus, premier bus à hydrogène de 18 mètres en site propre à être mis en circulation en France, a déjà été présenté aux Palois. Arrivé de sa Belgique natale, le premier des huit Fébus livrés par le constructeur Van Hool a été présenté au public le 6 septembre. Une certaine ferveur populaire avait accompagné son dévoilement, démontrant que l'attente des locaux n'était pas une vue de l'esprit. Ce matin, c'est donc au tour de la station productrice d'hydrogène d'être présentée au public.

Le dernier temps fort du Fébus aura lieu entre fin novembre et début décembre avec la mise en service des Fébus. L'événement doit avoir lieu en présence du président de la République. Emmanuel Macron a depuis longtemps promis à François Bayrou de venir à Pau pour célébrer « son » bus à haut niveau de service. Le Fébus avait d'ailleurs été cité en exemple lors du lancement du plan hydrogène par Nicolas Hulot, alors ministre de la Transition écologique, en 2018.

## 2 Une station qui sépare l'eau en deux grâce à l'électricité

Et si ce n'était pas Moïse qui avait séparé la Mer rouge en deux mais l'électrolyse ? C'est ce principe chimique à base d'impulsions électri-



Lors de la présentation du Fébus, début septembre. ARCH. QUENTIN TOP

ques qui va permettre de nourrir les bus palois en hydrogène. La réaction aura lieu au cœur d'un

« électrolyseur » installé au sein de la nouvelle station. L'hydrogène ( $H_2O$ ) y sera séparée en dihydrogène ( $H_2$ ) et oxygène ( $O$ ). L'oxygène sera rejeté dans l'air tandis que l'hydrogène sera capté dans des espaces de stockage avant d'être redistribué dans les bus via huit lignes de remplissage.

Le Fébus avait été cité en exemple lors du lancement du plan hydrogène par Nicolas Hulot

## 3 Les bus créent l'électricité en réassociant air et hydrogène

Pour pouvoir rouler, les bus vont opérer l'exact inverse de cette électrolyse. L'hydrogène stocké dans un réservoir situé à l'avant du bus sera réassocié à l'air extérieur capté par le véhicule. Ce remariage accéléré par un catalyseur aura lieu dans une « pile à combustible ». Il accouchera de petites gouttelettes d'eau (l'émotion) et produira un courant électrique. Acheminé vers la batterie du Fébus, c'est ce courant qui propulsera les véhicules en site propre de la ligne F entre la gare (au sud) et l'hôpital (6 km au nord).

Romain Bely

# « Que de mépris pour les jeunes ! »

Une nouvelle « grève de l'école » pour le climat se tiendra, demain, à travers le monde. La climatologue Valérie Masson-Delmotte affiche son respect pour la jeunesse qui se mobilise



En mars 2019, lycéens et étudiants avaient organisé leur propre marche du climat à Bordeaux. ARCHIVES THIERRY DAVIDA/50

Propos recueillis  
par Jean-Denis Renard  
jd.renard@sudouest.fr

**V**alérie Masson-Delmotte (1) est l'une des voix les plus écoutées dans le monde de la science. Coprésidente de l'un des trois groupes de travail du Giec – le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat –, la climatologue rattachée au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) éprouve un vif respect pour le mouvement de jeunesse qui s'engagera dans une nouvelle « grève de l'école », demain, à travers le monde. Elle a récemment abordé le sujet à Météo France, à Toulouse, où se tenait une session de travail des experts du Giec.

« Sud Ouest » Vous interveniez le 23 juillet à l'Assemblée nationale, aux côtés de Greta Thunberg. Que vous inspirent les polémiques autour de sa personne ?

**Valérie Masson-Delmotte** Sa personne libère la parole de ceux qui cherchent à dévaloriser la science. J'ai réagi en tant que mère aux atta-



Valérie Masson-Delmotte.

PHOTO FRANCE PRES

ques virulentes dont elle a été la cible ce jour-là. J'ai aussi réagi en tant que femme. Il y avait beaucoup de misogynie dans les réactions de certains parlementaires. Et que de mépris pour la capacité de réflexion des jeunes ! J'ai rencontré des participants au mouvement Youth for Climate France. Je vois des jeunes gens qui ont lu des chapitres entiers du rapport du Giec sur les impacts d'un réchauffement de 1,5 °C. Ils ont fait les efforts nécessaires pour le comprendre. En face d'eux, il y a des polémistes qui re-

prennent des arguments glanés sur des blogs... La « génération anthropocène (2) » et ses impatiences dérangent profondément ceux qui se moquent éperdument des enjeux climatiques.

Les climatologues sortent eux aussi ciblés par les critiques. Comment le vivez-vous ?

On sent la pression, indéniablement. On opère dans un environnement qui n'est pas toujours favorable et qui est même hostile par moments. On sait que la moindre erreur qui serait relevée dans nos rapports serait utilisée pour décréd-

dibiliser le Giec mais aussi l'ensemble de la communauté scientifique. Cette pression est partagée par tous ceux qui travaillent sur les rapports. Il y a un enjeu fort à être pertinent.

Le Giec peut-il travailler sereinement alors que de grandes puissances – les États-Unis, à un moindre degré la Russie – affichent des positions climatosceptiques ?

Il y a souvent une confusion opérée entre le travail du Giec et les négociations internationales sur le climat. Le problème du Giec n'est pas l'avancée ou non des négociations, c'est celui du rapport à la science.

## UN RAPPORT SUR L'OcéAN ET LES GLACES

Le Giec va lever le voile sur un troisième rapport spécial, publié en un an. Le premier avait trait aux impacts d'un réchauffement limité à 1,5 °C, le second à l'usage des terres et à la sécurité alimentaire. Commandé par la communauté internationale, ce troisième travail porte sur les liens entre le dérèglement climatique, l'océan et les glaces. Sa présentation aura lieu le 25 septembre, au terme de la séance plénière du Giec qui s'ouvre

demain à Monaco. Deux jours après le « Sommet Action Climat » organisé par l'ONU à New York.

Le rapport devrait actualiser les prévisions sur la montée des eaux d'ici la fin du siècle, un point qui suscite de nombreuses inquiétudes. Il se penchera aussi sur les événements extrêmes sur les littoraux dans un contexte de montée du niveau des océans. Et sur l'avenir des écosystèmes marins.

Quelle que soit la politique d'un pays, l'important c'est qu'il ne cesse pas de soutenir la science et l'acquisition des connaissances. Même si ce pays, ensuite, décide de ne pas en tenir compte. Or nos rapports ne sont pas remis en cause.

Le Giec fait-il de la politique ?

On parle des « recommandations » du Giec alors qu'on n'a explicitement pas le droit d'en faire ! Le Giec passe en revue les connaissances scientifiques sur le climat, c'est tout. Il dit aux politiques : « Si vous voulez atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés, voilà les options dont vous disposez. » Il en précise les bénéfices comme les effets indésirables. Il s'en tient à son devoir de rigueur scientifique qui produit des rapports techniques et difficiles à lire. J'en suis désolée, mais c'est inévitable.

Il y a dix ans, lors de la conférence de Copenhague sur les changements climatiques (la COP 15), l'intégrité du Giec était mise en cause par les climatosceptiques. On en est toujours au même point ?

Ce n'est pas ce qui me gêne le plus. Il est nettement plus dommageable que le débat public sur le climat reste aussi décalé du débat scientifique. On continue, dans l'espace public, à discuter de faits démontrés depuis parfois trente ans. Le fait que l'activité humaine est responsable du réchauffement climatique

« On continue, dans l'espace public, à discuter de faits démontrés depuis parfois trente ans »

est acquis... Pendant qu'on bataille sur ce genre de questions, on fait l'actualité de la science sur le climat. Par exemple, il serait plus intéressant de discuter des manières de transmettre une information fiable sur le climat à l'échelle régionale, information qui viendrait en appui aux politiques d'adaptation au réchauffement.

Comment évaluez-vous la sincérité du discours politique sur le climat ? Les discours ne m'intéressent pas, je ne regarde que les actes.

Et alors ?

Je vous invite à lire l'évaluation des politiques françaises qui a été réalisée par le Haut Conseil pour le Climat. Elle est factuelle et elle illustre tout ce qui est devant nous pour opérer les changements structurels nécessaires à une société libérée des énergies fossiles.

(1) Valérie Masson-Delmotte est membre du Haut Conseil voulu par Emmanuel Macron. Publié en juin, son premier rapport public met en évidence l'impossibilité pour la France de tenir ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre si aucune flexion majeure de trajectoire ne survient.  
(2) Ère moderne qui reconnaît l'impact des activités humaines sur la planète, sa géologie, son climat, son atmosphère.

# Pour le moment, l'Europe peut continuer à vapoter

**SANTÉ** Interdite en Inde et dans plusieurs États américains, l'e-cigarette fait de la résistance sur le vieux continent

L'Europe échappe largement à la tendance de durcissement réglementaire contre le vapotage, récemment illustrée par les interdictions des cigarettes électroniques en Inde et, dans leurs versions aromatisées, dans plusieurs États américains, dont New York.

Les cigarettes électroniques, considérées comme « incontestablement nocives » dans un récent rapport par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), connaissent une popularité grandissante depuis



**En France, le ministère de la Santé se montre circonspect sur la question.** PHOTO AFP

leur apparition au milieu des années 2000. Le président américain Donald Trump a promis une mesure d'interdiction des cigarettes aromatisées au niveau fédéral, après la mort de maladies pulmo-

naires aigües de sept vapoteurs aux États-Unis.

## La réglementation européenne

En Europe, la cigarette électronique est généralement soumise à la même législation que les cigarettes classiques, avec notamment l'interdiction à la vente pour les moins de 18 ans, l'interdiction d'utilisation dans les espaces publics et des restrictions à la publicité.

La Commission européenne s'est engagée à soumettre un rapport d'ici le 20 mai 2021 pour modifier éventuellement la directive actuellement en vigueur en fonction des informations scientifiques disponibles sur les effets de la cigarette électronique. Les règles sur

les arômes et les liquides de recharge sans nicotine sont de la compétence des États membres.

Le Parlement norvégien n'a levé qu'en décembre 2016 l'interdiction de la cigarette électronique contenant de la nicotine.

Le gouvernement britannique a rendu public en décembre 2018 un document qui juge que « les preuves se multiplient pour démontrer que les cigarettes électroniques sont considérablement moins nocives pour la santé que le tabac à fumer, et qu'elles peuvent aider les fumeurs à arrêter de fumer ». En février 2019, l'agence publique de santé anglaise (PHE) estimait dans un rapport que « les alternatives au tabac, comme les cigarettes électroniques, peuvent

jouer un rôle déterminant pour améliorer la santé publique ».

En France, 700 000 fumeurs quotidiens ont arrêté de fumer du tabac à l'aide de la cigarette électronique entre 2010 et 2017, selon l'agence Santé publique France. Mais le ministère de la Santé, qui a fait de la lutte contre le tabac une priorité, s'est toujours montré prudent sur la question de la cigarette électronique, en l'absence de certitude sur ses effets sur la santé à long terme.

**SUD OUEST.fr**

La cigarette électronique est-elle dangereuse ?

# Le Bordelais Jean-Pierre Farandou à la tête de la SNCF

**TRANSPORTS** L'Élysée a tranché en faveur de l'actuel patron de Keolis. Les raisons de ce choix

Les candidatures se sont multipliées au fil des mois, mais ces dernières semaines, il n'était plus que deux en lice pour succéder à Guillaume Pépy : Patrick Jeantet, le PDG de SNCF Réseau et le Bordelais Jean-Pierre Farandou, patron de Keolis, filiale de transport urbain de la SNCF à 70 %, qui pèse 5,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie 65 000 salariés.

Hier, Emmanuel Macron a choisi ce Bordelais de 62 ans, fils d'un agent des douanes et d'une institutrice, pour conduire la délicate transformation de l'entreprise publique, qui va devoir faire face dans les années à venir à l'ouverture à la concurrence internationale des li-



**Né à Talence (33), il a grandi à Bordeaux dans le quartier populaire de Bacalan.** PHOTO ARCHIVESTHERRY/DAVID/SUD OUEST.fr

gnes ferroviaires françaises. Sa nomination sera officialisée aujourd'hui par l'Élysée.

## « Il va rassurer les syndicats »

Sa connaissance de tous les arcanes de la SNCF, où il a effectué toute sa carrière, a joué en sa faveur. Ingé-

nier des Mines de Paris, il y a progressivement gravi les échelons : chef de gare, chef de projet pour le lancement du TGV Paris-Lille en 1993, directeur adjoint Grandes lignes, patron de la région SNCF Rhône-Alpes... Ses bons résultats à l'export avec Keolis, qu'il dirige depuis 2012,

ont également plaidé en sa faveur. Mais ce qui a, sans aucun doute, fait la différence avec Patrick Jeantet (qui fut directeur général du groupe Aéroports de Paris avant d'intégrer SNCF Réseau), c'est son profil de cheminot et sa capacité à négocier avec les syndicats, dans un contexte social qui s'annonce difficile.

« C'est un homme de dialogue, ouvert, qui a une vision. Ce qui va rassurer les organisations syndicales et le personnel. C'est l'homme de la situation, au regard des enjeux », estime le Bergeracois Pascal Tabanou, ex-numéro 2 de FO-Cheminots au début des années 2000.

D'ailleurs, symboliquement, Jean-Pierre Farandou s'est rendu à la fête de l'Humanité le week-end dernier et était à la tribune du forum social dans le cadre d'un débat sur la sécurité ferroviaire avec des représentants de la CGT Cheminots et de l'Unsa ferroviaire. Ceci étant, « il ne

fait pas facilement de concessions, mais prend toutes ses décisions avec un souci de justice sociale », souligne Philippe Dorthe, conseiller régional et départemental PS, qui a grandi avec lui dans le quartier populaire de Bacalan, à Bordeaux.

Jean-Pierre Farandou entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Une date historique pour la SNCF. Ce jour-là, elle sera transformée en société anonyme à capitaux publics, pourra recruter des salariés sans le statut de cheminot. Un big bang en interne, indispensable, pour se préparer à l'arrivée de la concurrence dans les TER et les grandes lignes.

**Nicolas César**

**SUD OUEST.fr**

Retrouvez sur notre site le portrait et le parcours de Jean-Pierre Farandou

# L'économie charentaise avance avec confiance

**Conjoncture.** L'antenne départementale de la Banque de France et la CCI dévoilent leur étude semestrielle

Mercredi matin, la Banque de France et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont présenté leur dernière note de conjoncture départementale (1). Dans un contexte « trouble avec des marchés volatiles », cette étude donne les grandes tendances de l'emploi salarié privé en Charente.

## 1 L'industrie progresse et compte investir

L'industrie charentaise se porte bien, tirée en avant par le secteur des boissons et particulièrement les spiritueux. A contrario, le secteur de la viande est dans une phase dépressive. Au premier semestre 2019, 45 % des entreprises de l'industrie ont réalisé des investissements.

## 2 L'informatique, pourtant plein d'avenir, est délaissée

Les entreprises de services sont sous-représentées en Charente, notamment dans le secteur informatique. Alors même que la numérisation de notre société favorise une réelle croissance partout ailleurs. Les perspectives de recrutement y sont fortes. Daniel Braud, président de la CCI, a insisté sur la



**Le bâtiment et les travaux publics : un secteur dynamique, notamment grâce aux chantiers routiers.** PHOTO L. DEQUIER / ARCHIVES « 50 »

nécessité de trouver de meilleures liaisons ferroviaires Bordeaux-Angoulême, le matin, pour inciter les Bordelais à venir travailler dans la préfecture charentaise.

## 3 Surprise : BTP et construction en grande forme

Alors qu'un tassement était attendu dans le BTP et la construction, ce secteur se tient bien. La construction a fait appel à plus de personnel en 2019 (+ 0,7 % par rapport à 2018). L'indice est intéressant, car en totale rupture avec les années précédentes. Les travaux d'installations électriques et la réalisation de routes y sont pour beaucoup.

En revanche, le secteur du commerce est à la peine, avec un re-

cul de - 0,5 % de l'emploi salarié. Le commerce de gros et de détail embauche moins.

De manière générale, les dirigeants charentais perçoivent les prochains mois « entre confiance et stabilité ». Ce qui s'est traduit par davantage de recrutements ces six derniers mois que fin 2018 (+ 0,7 %). Le Rouillacais, le Grand-Cognac et le Cœur de Charente sont les intercommunalités les plus dynamiques en termes d'emploi.

**Mejdaline Mhiri**

(1) L'étude porte sur des entretiens avec 159 dirigeant(e)s charentais(es). L'échantillon est composé à 86 % d'établissements de moins de dix salariés(e)s.

## LE CHIFFRE DU JOUR

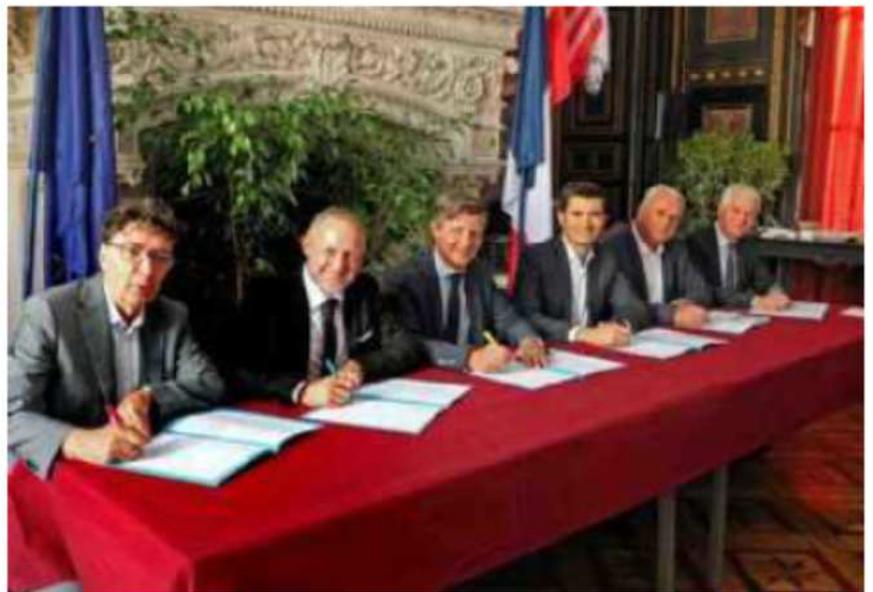
**5,7** C'est, en millions d'euros, le coût du projet de rénovation et d'agrandissement du Centre départemental de l'enfance Leclerc-Chauvin. Cet établissement d'accueil d'urgence du dispositif de protection de l'enfance en Charente est situé dans le quartier Saint-Martin à Angoulême. Il est géré par le Conseil départemental et a vieilli. Il doit être mis aux normes. Le projet prévoit la construction de deux bâtiments. Le chantier pourrait commencer fin 2019, sous réserve d'un diagnostic archéologique négatif.

# Coopération renforcée avec Bordeaux

**POLITIQUE** Six collectivités ont signé hier une lettre d'intention pour le développement de coopérations autour de l'axe viticole

Initié par Alain Juppé, alors maire de Bordeaux, et Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, le protocole de coopération entre Angoulême et Bordeaux, élargit un peu plus son champ d'action.

Hier, à Angoulême, Nicolas Florian, maire de Bordeaux, Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, Michel Gourinchas, maire de Cognac, Patrick Bobet, président de Bordeaux Métropole, Jean-François Dauré, président de Grand-Angoulême, et Jérôme Sourisseau, président de Grand-Cognac, ont signé une lettre d'intention pour développer l'une de thématiques de leur collaboration, autour de l'axe viticole.



Six collectivités s'engagent à coopérer. PHOTO LOIC DÉQUIER

### En octobre à Bordeaux

« Marque d'excellence mondiale, les vins de Bordeaux et le cognac peuvent partager des problématiques similaires, les domaines potentiels de partenariat apparaissent nombreux tant sur les pratiques et savoir-faire que sur les opportunités de développement ». Qu'il s'agisse d'œnotourisme ou des moyens à mettre en œuvre pour une viticulture plus respectueuse de l'environne-

ment... Signé en 2016, reconductible en 2020, le protocole d'accord sur la coopération Angoulême-Bordeaux s'articule autour de quatre axes : la culture, la santé numérique, les gares et lieux d'affaire, la vigne. Ce protocole a donné lieu à quelques actions en matière de culture, de tourisme, mais aussi d'urbanisme. Bordeaux et Angoulême ont lancé une consultation conjointe d'opérateurs pour mener à bien

la rénovation du quartier Armagnac à Bordeaux et l'îlot du Port à Angoulême. Une initiative récompensée par le prix Territoria d'Or 2018.

En octobre, des acteurs de la santé et des élus charentais seront à Bordeaux pour sensibiliser des internes et étudiants à la faculté de médecine de Bordeaux aux opportunités offertes aux professionnels de la santé en Charente.

## Angoulême dans la marche mondiale pour le climat

**MANIFESTATION** La prochaine Marche mondiale pour le climat et pour plus de justice sociale aura lieu simultanément samedi 21 septembre dans de nombreuses villes du monde. À Angoulême, elle démarrera place du Champ-de-Mars à partir de 14 h 30. Et ce à l'initiative conjointe des collectifs et associations La Charente se bouge pour la planète, Initiative citoyenne Grand-Angoulême, Nous voulons des coquelicots et Collapsologie Charente. « Cette manifestation intervient alors que brûle la forêt amazonienne, source majeure d'oxygène, ou que s'écroule la biodiversité », soulignent les collectifs, « dans un esprit de non-violence ».

## Bénédicte Robert, nommée rectrice de l'Académie de Poitiers

**ÉDUCATION** Jusqu'alors directrice de l'Institut des Hautes études de l'éducation et de la formation au Futuroscope (depuis le 1<sup>er</sup> février 2018), Bénédicte Robert a été nommée hier rectrice de l'Académie de Poitiers, en remplacement d'Armel de la Bourdonnaye, démissionnaire cet été, a-t-on appris auprès du Rectorat. Bénédicte Robert est agrégée d'anglais, diplômée de Sciences Po et titulaire d'un doctorat sur les politiques d'éducation prioritaire. Par le passé, entre 2008 et

2010, elle a exercé les fonctions de chargée de mission au cabinet du recteur de l'Académie de Créteil, Jean-Michel Blanquer, l'actuel ministre de l'Éducation nationale.

## « Capitalisme bienveillant », RCF ouvre le débat

**ANGOULÊME** La radio chrétienne francophone, RCF Charente organise ce jeudi à 18 heures dans l'amphi de l'Enjmin une conférence avec sur le thème « Capitalisme bienveillant, le partage de la réussite ». Elle sera animée par le financier Gonzague de Bli-gnières, fondateur de l'association Paris Entreprendre, engagé dans diverses associations et fondations. Le Crédit agricole, l'Union patronale, Magelis et Grand-Angoulême sont partenaires de l'événement.

## Portes ouvertes à l'Afpa

**MORNAC** Jeudi 26 septembre, l'Afpa d'Angoulême (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) organise la troisième journée portes ouvertes de l'année. C'est l'opportunité de rencontrer stagiaires et formateurs et d'obtenir toutes les informations pratiques pour bénéficier d'une formation. Elle aura lieu de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures dans la ZE La Braconne, 104, route du Lac Mélot à Mornac.

# « Nous ne sommes pas des marchands de mort »

**DÉBAT** Le président des viticulteurs du cognac s'est montré, hier, très offensif sur la question des pesticides

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

Chaque année, la réunion des vendanges est un moment important. Le syndicat des viticulteurs (UGVC) rassemble une partie de ses adhérents pour lancer cette étape cruciale pour le vignoble du cognac. Hier, le Castel de Châteaubernard a accueilli une centaine de personnes.

Le discours du président est traditionnellement attendu. Cette année, Christophe Véral s'est montré très pugnace, rebondissant sur l'actualité du moment. Lundi, le gouvernement a ouvert une consultation pour définir les périmètres de protection autour des habitations en cas d'épandage de pesticides.

« En lisant la presse et en écoutant la radio, le doute m'a envahi pour savoir si je pourrai être viti-



Hier, Christophe Véral, le président du syndicat des viticulteurs, a donné un tour politique à la réunion des vendanges. PHOTO J.G.

culteur l'an prochain », a entamé le président. Évidemment, le projet de laisser des zones non traitées sur 10 mètres l'a choqué (alors que la Charente dispose d'une réglementation plus favorable, à 3 mètres des habitations) : « Certaines associations visent 150 mètres. Ce seraient des milliers d'hectares de notre AOC qui deviendraient impossibles à traiter, et que nous finirions par arracher. »

Mais alors, que préconise-t-il ? « La réalité, c'est qu'on ne sait pas quelle est la bonne distance, ni même s'il en faut une. Nous n'avons aucune étude fiable sur le risque d'exposition [...]. D'ailleurs, la logique même de la zone de traitement est discutable : on ne supprime pas le danger, on l'éloigne. C'est la dangerosité du produit qui est inquiétante, pas la distance à laquelle il est utilisé. »

Christophe Véral cible donc verbalement la puissance publique : « L'inaction de l'État est effrayante. Il y a des autorisations de mise sur le marché des pesticides, et derrière, les pouvoirs publics nous imposent, à nous viticulteurs, des mesures rendant impossible l'utilisation de ces mêmes produits. Nous n'avons pas à porter la responsabilité de la dangerosité de produits phytosanitaires à la place de l'État. »

## 33% de traitements bio

Le président en arrive donc à cette conclusion, qu'il clame fortement : « Nous ne sommes pas des marchands de mort ! » La preuve ? « Au moins 33 % des traitements de l'AOC cognac se font avec des produits homologués bio. » Un chiffre qu'il conviendra de vérifier, même si l'on connaît la démarche engagée de la filière : le dispositif Référentiel viticulture durable, lancé en 2017, rassemble déjà 2 100 viticulteurs, soit 50 % des exploitants et 60 % des surfaces de l'appellation.

Mais l'heure était aussi aux considérations de court terme. L'UGVC a annoncé qu'en décembre, 79 tours antigel seront installées dans le vignoble (lire en page 18).

# Il filmait ses collègues dans les toilettes

**CHÂTEAUBERNARD** L'homme a été condamné à huit mois de prison avec sursis et obligation de soins

Hier, le tribunal d'Angoulême jugeait Pascal, aux mœurs peu banales. L'homme de 40 ans avait inventé un savant dispositif reposant sur un téléphone portable et un carton. Grâce à celui-ci, il filmait ses collègues féminines aux toilettes sur leur lieu de travail, à Châteaubernard. Si le tribunal n'a retenu des faits se déroulant qu'entre juillet et octobre 2018, l'avocat des parties civiles a partagé un témoignage estimant que la manœuvre durait depuis au moins trois ans.

Dans cette entreprise de peinture de moins de dix salariés, le procédé semblait connu de presque tous, excepté du personnel féminin. « Un de vos collègues ne voulait plus travailler avec vous car vous lui aviez demandé des photos de sa copine nue », a relevé la présidente Nathalie Billington.

Ces faits-là, le prévenu, marié et père de trois enfants, ne les a pas reconnus. Il a seulement évoqué un pari avec l'un de ses collègues, dont l'enjeu était un paquet de cigarettes, pour une vidéo. « Il exhibait ce qu'il avait capturé auprès de ses subordonnés en exigeant leur silence, a déclaré l'avocat des parties civiles. Chacune de ces femmes s'est sentie violée dans son intimité. »

L'une des plaignantes avait subi cinq jours d'ITT à la suite du choc psychologique. Elle a déclaré avoir

depuis des problèmes dans sa relation avec son conjoint. Lorsque la magistrate a demandé à Pascal ce que pensait son épouse de tout cela, le Charentais a simplement répliqué « qu'elle trouvait cela débile mais qu'elle le soutenait ».

## « Pas un gamin »

Depuis les faits, l'homme a été licencié et s'est mis à son compte. « Mes clientes s'inquiètent de la circulation des contenus mais aussi du fait qu'il puisse continuer à le faire ailleurs ! », a poursuivi l'avocat des parties civiles. Des arguments auxquels la procureure Elisabeth Decencière Ferrandière a été sensible. « Ces actes extrêmement désagréables ne sont pas ceux d'un gamin. On peut s'interroger sur ses motivations. On a le sentiment qu'il n'a pas conscience de ce que cela peut engendrer comme difficulté physique et psychologique. »

L'avocate de la défense a quant à elle déploré une enquête « mal ficelée » où manque l'audition de plusieurs collègues. Mais surtout le fait qu'aucune photo ni vidéo n'apparaisse concrètement dans le dossier.

Le prévenu a finalement écopé de huit mois de prison avec sursis avec une mise à l'épreuve de deux ans, ainsi que d'une obligation de soins.

**Mejdaline Mhiri**

# 79 tours antigel arriveront en décembre

## VITICULTURE

42 exploitants ont intégré une Cuma qui supervise l'installation de ces équipements dans le vignoble du cognac

Menacés par les aléas climatiques, les viticulteurs semblent bel et bien décidés à apporter une réponse collective. La preuve : le projet de lutte contre le gel porté par l'UGVC (Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac) depuis 2017 est enfin sur le point de se concrétiser. Des tours antigel vont être déployées dans le vignoble du cognac (en Charente et Charente-Maritime) en décembre.

Le top départ a été donné par la formation d'une cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole). Ou plutôt la renaissance. Car pour aller plus vite, la cuma d'Arthenac (celle de Jean-Bernard de Larquier, ancien président du Bnic) a été réactivée, et transformée en cuma Viti Cognac. « En un mois, nous avons reçu 42 adhérents », raconte Bastien Brusafarro, spécialiste de la question à l'UGVC, qui a piloté le lancement de cette coopérative désormais totalement indépendante. « La cuma passe commande des matériels. Au total, 42 viticulteurs ont choisi de s'équiper de 29 tours mobiles et 50 fixes pour un total de 3,3 millions d'euros. »

### 40 000 euros l'unité

Concrètement, les adhérents de la cuma signent un contrat de mise à disposition des équipements pendant dix ans. Cette procédure permet de bénéficier d'aides de la



**Ces éoliennes brassent l'air pour empêcher les gelées.**

ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

Région. Sur les 40 000 euros nécessaires à l'achat d'un tour, la Nouvelle Aquitaine en paye 25 %. « Les tours constituent la méthode de lutte la plus efficace et la moins chère rapporté au prix à l'hectare », défend l'UGVC. L'aspersion et le brouillard n'ont pas été retenus.

« Si on a réussi à installer 79 tours, c'est qu'il y avait une vraie demande, note Bastien Brusafarro. Et cela n'exclut pas de prochaines vagues d'achats à l'avenir. » D'ailleurs, l'avantage de la cuma est de permettre à plusieurs membres d'acheter une tour en commun, placée à la confluence des parcelles. Chacun paye alors au prorata des surfaces protégées.

Une tour mobile peut protéger 3 hectares environ, contre 5 pour une fixe. Il s'agit d'une éolienne qui plaque l'air chaud au sol et crée un mouvement d'air permanent.

**Jonathan Guérin**

## Lancement de la saison aux Abattoirs

**MUSIQUESACTUELLES** Ce soir, à partir de 19 heures, les Abattoirs font officiellement leur rentrée et invitent comme chaque année le public à partager un moment (entièrement gratuit). En début de soirée, Gaëtan Brochard, directeur et programmateur, présentera la première partie de la saison, de septembre à janvier. Et après avoir bu un coup, on assistera au concert de Péroké (20 h 30), duo mêlant l'afrobeat aux pulsations électro qui sera suivi d'un DJ set Coconut Music.

## Une conférence-débat avec Sandra Marsaud

**CHÂTEAUBERNARD** Alors que le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire sera examiné à l'Assemblée nationale à la fin de l'année, la députée Sandra Marsaud a souhaité organiser à une conférence-débat sur l'économie circulaire — ce vendredi 20 septembre au Castel de 15 à 17 heures. Celle-ci sera l'occasion de présenter le projet de loi illustré par des initiatives régionales et départementales. Des spécialistes de ce sujet interviendront : Stéphanie Kerbarh, députée de Seine-Maritime et membre de la commission du développe-

ment durable et de l'aménagement du territoire ; Jacky Bonnet, président du comité -20 % déchets et vice-président de Calitom ; Lionel Poitevin, directeur régional de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine ; François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône et membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, président-fondateur de l'Institut national de l'économie circulaire.